



Normes de développement durable



Xstrata plc Bahnhofstrasse 2 PO Box 102 6301 Zug Switzerland  
Tel +41 41 726 6070 Fax +41 41 726 6089 [www.xstrata.com](http://www.xstrata.com)



# 1 Leadership, stratégie et responsabilité

## Objectif

La direction, les employés et les fournisseurs de Xstrata démontrent de façon manifeste une volonté de leadership, de prise en considération et d'engagement envers le développement durable en accordant à ce dernier la même priorité qu'aux autres domaines de rendement de l'entreprise et ils comprennent et acceptent d'assumer leurs responsabilités en lien avec le développement durable.

La direction de Xstrata élabore et met en œuvre des stratégies solides et efficaces en matière de développement durable à tous les niveaux de l'organisation qui reflètent les ambitions et engagements de l'entreprise dans ce domaine. Elle prend en compte les principaux problèmes liés à la mise en œuvre du développement durable et les facteurs externes et contribue activement à l'atteinte des objectifs de l'entreprise en matière de développement durable grâce à une stratégie efficace et intégrée.

## Exigences et attentes

**1.1** La direction, les employés et les fournisseurs font preuve d'un leadership et d'un engagement proactifs et manifestes envers les ambitions et les exigences de Xstrata en matière de développement durable, telles qu'elles sont décrites dans ses principes d'affaires et sa politique sur le développement durable.

**1.2** La direction de Xstrata a adopté une philosophie de gestion qui soutient activement l'accomplissement des objectifs et engagements de Xstrata ainsi que la mise en œuvre efficace de ses stratégies en matière de développement durable. La direction énonce clairement les valeurs, les principes et le pouvoir d'agir que chaque employé ou fournisseur de Xstrata doit connaître et observer. La démonstration de leadership et d'aptitudes mesurables en matière de gestion du développement durable est une condition préalable à toute promotion.

**1.3** La direction de Xstrata élabore et met en œuvre des stratégies solides et efficaces à tous les niveaux de l'organisation qui reflètent les objectifs, les valeurs et les engagements de l'entreprise en matière de développement durable. Elle prend en compte les problèmes liés au développement durable et les facteurs externes et contribue activement à l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés dans ce domaine. Les stratégies à long terme en matière de développement durable cadrent bien avec les principes d'affaires, les politiques et les normes de développement durable de Xstrata et ont été conçues et mises en œuvre à l'échelle du Groupe, des unités commerciales de produits de base ainsi que des services, des exploitations et des projets. Plus spécifiquement, les stratégies en matière de développement durable doivent :

- Prendre en considération et chercher à limiter les risques existants et éventuels liés au développement durable, et en particulier ceux découlant :
  - des occasions d'affaires
  - des tendances et enjeux d'ordre mondial, régional et local
  - des risques et des conséquences distincts et globaux de nos activités, opérations et projets tout au long du cycle de vie des produits et services

# 1 Leadership, stratégie et responsabilité

- Traiter des moyens d'avoir une incidence positive sur la qualité de vie, le bien-être et le développement durable des communautés où nous exerçons nos activités
- Réfléter la concertation avec les acteurs internes et externes concernés
- Être documentées et communiquées à tous les niveaux appropriés des unités commerciales de produits de base
- Être révisées et mises à jour chaque année pour assurer une efficacité continue.

1.4 La direction comprend et accepte d'assumer ses responsabilités, qui comprennent :

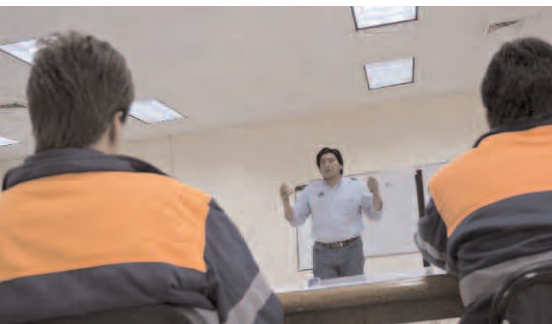
- La compréhension et le respect de l'intention et des exigences des principes, des politiques et des normes de développement durable de Xstrata ainsi que de la réglementation applicable
- L'identification, l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques et des possibilités relatifs au développement durable à l'échelon des unités commerciales de produits de base ainsi que des différents services, exploitations et projets
- Le rendement en matière de développement durable d'un dirigeant dans son domaine de responsabilité.

La création, la mise en œuvre et l'amélioration continue des systèmes de gestion du développement durable au sein du domaine de responsabilité de chaque dirigeant.

1.5 Les buts, les actions et les objectifs spécifiques et mesurables de chaque cadre supérieur, dirigeant et employé en ce qui concerne le développement durable sont précisés dans les plans de rendement et représentent une partie essentielle des évaluations de rendement individuel.

1.6 En ce qui concerne les dirigeants, employés et fournisseurs, les dispositions suivantes ont été clairement définies, documentées et communiquées :

- Les rôles et responsabilités en matière de contrôle et de gestion des risques propres au développement durable ont été attribués
- Les indicateurs de rendement spécifiques et mesurables relatifs au développement durable
- Les structures organisationnelles et les rapports hiérarchiques en matière de développement durable.



## 2 Planification et ressources

### Objectif

Un processus officiel a été mis en place pour établir des priorités, des objectifs et des plans annuels de développement durable à chaque niveau de l'organisation. Ce processus a été intégré à ceux de la planification des activités et de la gestion des risques du Groupe. Ces priorités, objectifs et plans en matière de développement durable sont harmonisés avec les stratégies appropriées à chaque niveau de l'organisation et sont soutenus par des ressources financières et humaines adéquates et, si nécessaire, par des programmes spécifiques.

### Exigences et attentes

2.1 Des plans annuels relatifs au développement durable sont élaborés et mis en œuvre à l'échelle du Groupe, des unités commerciales de produits de base ainsi que des différents services, exploitations et projets en concertation avec les employés et d'autres acteurs internes et externes concernés. Les plans relatifs au développement durable :

- Sont alignés avec les stratégies en matière de développement durable à l'échelle du Groupe, des unités commerciales de produits de base, divisions, des sites ainsi que des services, exploitations et projets
- Tiennent compte des risques et des enjeux liés au développement durable lors des phases de planification, de conception, d'exploitation et de fermeture
- Prévoient des ressources humaines et financières suffisantes pour atteindre les objectifs prévus en ce qui a trait au développement durable et permettent le recours à des conseils de spécialistes au besoin
- Comprennent une définition claire des rôles et des responsabilités de chacun
- Contiennent des calendriers et des échéanciers précis
- Renferment des objectifs et des indicateurs de rendement réalistes, mais ambitieux et mesurables, fixés de manière cohérente à l'échelle du Groupe, des unités commerciales de produits de base, des divisions, des sites, des services, des exploitations et des projets.

2.2 Les plans annuels de développement durable à l'échelle des unités commerciales de produits de base, des divisions, sites et sont documentés et communiqués à l'interne et à des tiers, au besoin.

2.3 Les plans annuels de développement durable sont réexaminés au moins une fois par trimestre afin de :

- Vérifier leur progrès par rapport aux objectifs et aux échéances établis
- Les actualiser en cas de modification du climat commercial
- Mettre en place des mesures correctives si des écarts ont été constatés
- Les réviser lorsque certaines actions n'ont pas permis d'obtenir les résultats escomptés
- Communiquer leur avancement et les écarts constatés par rapport aux plans établis à l'échelle du Groupe et des unités commerciales de produits de base.

2.4 Des programmes relatifs au développement durable sont élaborés et mis en œuvre aux niveaux appropriés de l'organisation lorsque des ressources supplémentaires et une attention particulière s'avèrent nécessaires pour répondre à une question de rendement ou à un risque précis lié au développement durable.

## 3 Comportement, sensibilisation et compétence

### Objectif

La direction, les employés et les fournisseurs possèdent le degré de sensibilisation, les compétences et l'engagement nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches professionnelles et aux prises de décisions d'ordre opérationnel et commercial selon leur niveau d'autorité délégué par Xstrata dans le respect du cadre de développement durable. Tous les employés et fournisseurs sont tenus d'adopter un comportement conforme aux principes d'affaires de Xstrata et à ses engagements envers sa politique sur le développement durable.

### Exigences et attentes

3.1 La compétence en matière de développement durable s'acquiert par :

- Une identification des compétences en lien avec le développement durable requises pour toutes les fonctions et responsabilités des dirigeants, employés et fournisseurs
- Des critères de sélection qui accordent de l'importance aux compétences et au degré de sensibilisation en matière de développement durable
- L'établissement de processus d'insertion professionnelle qui prennent en compte les principes d'affaires, la politique, les normes et les exigences particulières à Xstrata relativement au développement durable
- L'élaboration et la tenue de programmes de formation concernant le développement durable pour tous les postes et toutes les fonctions, dont une formation sur les systèmes de gestion du développement durable
- La reconnaissance et la prestation de formations portant sur le développement durable en fonction des compétences particulières pour tous les postes et toutes les fonctions
- L'évaluation continue des connaissances en matière de développement durable et, au besoin, la prestation de formations d'appoint sur le développement durable.

L'application de ces exigences est nécessaire pour assurer le respect des obligations liées au développement durable à tous les niveaux d'activités professionnelles et pour réduire les risques y afférents.

3.2 Les obligations suivantes ont été portées à la connaissance des employés et fournisseurs :

- Comprendre et se conformer aux principes d'affaires, à la politique et aux normes de développement durable de Xstrata
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des systèmes de gestion du développement durable
- Respecter les procédures définies en matière de développement durable
- Conseiller la direction sur les modifications à apporter à l'environnement de travail susceptibles d'influer sur les niveaux de risque et/ou le rendement du développement durable.

3.3 Chaque centre d'activités met en œuvre un programme de gestion de comportement sécuritaire.

## 4 Communication et engagement

### Objectif

Des communications et des consultations internes efficaces et opportunes ont lieu entre les différents niveaux de l'organisation sur les exigences, les risques, le rendement, les pratiques recommandées et autres questions liées au développement durable. Les communications régulières avec les employés du Groupe et leur participation active au processus permettent d'accroître continuellement leur degré de sensibilisation, leur engagement et leurs compétences en matière de développement durable. Des communications ont lieu avec des acteurs externes concernés par le rendement de Xstrata en matière de développement durable, et leur participation proactive est encouragée. Ces communications se font de manière équitable et adaptée aux différences culturelles de même qu'avec la plus grande transparence possible à l'intérieur du cadre commercial établi.

### Exigences et attentes

**4.1** Un système existe déjà et a été mis en œuvre par un personnel compétent et expérimenté en vue d'identifier et de passer en revue périodiquement l'ensemble des acteurs externes de Xstrata à tous les niveaux de l'organisation dont ceux du Groupe, des unités commerciales des produits de base, des divisions, des sites, des services, des exploitations et des projets.

**4.2** Des processus équitables et culturellement adaptés ont été mis en œuvre et entretenus afin d'accroître la participation des acteurs externes en ce qui concerne leurs préoccupations et attentes en matière de développement durable en lien avec les opérations, les activités et les produits de Xstrata.

**4.3** La direction de Xstrata suscite la participation des employés et des acteurs externes, communique avec eux et les consulte pour mieux élaborer, mettre en œuvre et analyser les exigences en matière de développement durable et pour identifier et évaluer les risques y afférents.

**4.4** La direction de Xstrata s'assure que l'expérience et les connaissances pertinentes en lien avec le développement durable sont partagées entre ses différentes exploitations et avec les acteurs externes concernés, notamment en ce qui a trait aux connaissances évolutives en matière de santé, de sécurité, de respect de l'environnement et des communautés relatives aux opérations, activités et produits de Xstrata.

**4.5** Des canaux de communication efficaces existent pour informer tous les employés et les acteurs externes concernés :

- Des objectifs, des stratégies, des plans, des buts et des exigences de Xstrata en matière de développement durable ainsi que des changements récents qui y ont été apportés
- Des risques, du rendement et d'autres questions liées au développement durable.

Un rapport du groupe sur le développement durable vérifié de façon indépendante et satisfaisant aux normes internationales de reddition de compte est publié chaque année et est complété par des rapports sur le développement durable au niveau des unités commerciales de produits de base, des services, des exploitations ou des projets, selon le cas. Chaque rapport fait état de parties prenantes recensées.

## 4 Communication et engagement

4.6 Xstrata établit des relations et communique avec des organismes comme les gouvernements, les administrations locales, les organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux ainsi qu'avec les associations industrielles et minières internationales en vue d'apporter sa contribution au développement des connaissances ainsi qu'à l'élaboration de pratiques exemplaires, de politiques publiques, de lois et autres initiatives en lien avec le développement durable.

4.7 Des mécanismes de traitement des plaintes et de résolution des conflits des employés sont mis en place au niveau du Groupe, des unités commerciales de produits de base, des divisions, des sites, des services, des exploitations et des projets. Il permet aux employés et aux fournisseurs de soulever des problèmes de manière directe ou anonyme et de porter plainte au sujet du rendement et de la gestion du développement durable. Ces mécanismes comprennent ceux de la consignation, de l'évaluation et de la résolution de tout genre de problèmes et de plaintes.

4.8 Un mécanisme de traitement des plaintes et de résolution des conflits des acteurs externes est mis en œuvre au niveau du Groupe, des unités commerciales de produits de base, des divisions, des sites, des services, des exploitations et des projets. Il permet aux acteurs externes de soulever des problèmes de manière directe ou anonyme et de porter plainte au sujet du rendement et de la gestion du développement durable. Ces mécanismes comprennent ceux de la consignation, de l'évaluation et de la résolution de tout genre de problèmes et de plaintes.



## 5 Gestion des risques et des changements

### Objectif

Les risques liés au développement durable associés aux diverses activités de Xstrata, y compris ceux associés au changement, sont systématiquement identifiés et, dans la mesure du possible, éliminés ou traités autrement. Les problèmes externes liés au développement durable sont identifiés et font l'objet d'un suivi en temps opportun et de manière coordonnée à tous les niveaux de l'organisation, et leurs conséquences possibles, qu'elles soient négatives ou positives, sont évaluées et communiquées à la direction aux niveaux appropriés. Les risques liés au développement durable créés en interne ou venant de l'extérieur sont incorporés à notre stratégie centrale et aux processus de planification des activités.

### Exigences et attentes

5.1 Le processus et la philosophie de gestion des risques du Groupe sont utilisés pour favoriser une amélioration continue de la mise en œuvre du développement durable grâce :

- À l'élaboration, la mise en œuvre et l'amélioration continue des processus et procédures systématiques de gestion des risques liés au développement durable
- À l'identification systématique des risques liés au développement durable et des problèmes externes associés aux activités de Xstrata
- À l'évaluation des risques liés au développement durable, et notamment ceux qui concernent le Groupe, les unités commerciales de produits de base, des divisions, des sites et les différents services, à l'aide de méthodes d'analyse et d'évaluation
- À la consignation des risques liés au développement durable dans des registres prévus à cet effet et révisés au moins une fois par an
- À la gestion des risques par l'adoption de solutions cohérentes avec la « hiérarchie des contrôles » et en utilisant des méthodes d'analyse et d'évaluation reconnues
- À l'assurance périodique de l'adéquation et de l'efficacité des contrôles
- À la communication d'informations aux parties potentiellement touchées et concernées par les risques identifiés et les contrôles adoptés ainsi que les raisons pour lesquelles des actions correctives précises sont requises
- À l'élaboration et la mise en œuvre de plans de résolution des incidents liés au développement durable.

5.2 Les conséquences des changements aux activités de Xstrata, à la gestion du développement durable, aux contextes des risques internes et externes ainsi qu'aux ramifications en termes de risques et de contrôles sont systématiquement évaluées à titre de partie intégrante des processus de gestion des changements appliqués au niveau des unités commerciales de produits de base, mais aussi des différents services, exploitations et projets.

Les risques liés au développement durable entraînés par des changements sont systématiquement identifiés, analysés, évalués et gérés par les processus de gestion des risques requis à tous les niveaux de l'organisation.

5.3 La mise en place de mécanismes appropriés s'avère indispensable au contrôle et à l'analyse des risques liés au développement durable susceptibles de persister après la mise en œuvre de mesures spécifiques de contrôle et de gestion des risques.

## 6 Risques catastrophiques

### Objectif

La direction met en œuvre des processus destinés à développer une culture d'entreprise et des compétences permettant d'identifier, d'analyser, d'évaluer et de gérer les risques catastrophiques liés à la santé, à la sécurité et au respect de l'environnement tout au long du cycle de vie des projets et des opérations de Xstrata.

### Exigences et attentes

**6.1** Les risques associés aux installations, structures, activités ou situations sont identifiés et évalués à l'aide de processus systématiques et rigoureux mis en œuvre par des gens compétents et expérimentés, y compris par des experts externes, le cas échéant, afin de déterminer les risques individuels ou les ensembles de risques susceptibles de provoquer un événement catastrophique soudain.

**6.2** Des registres et des plans des risques catastrophiques sont élaborés pour chaque opération en concertation avec les communautés et les autres acteurs externes concernés.

**6.3** Des registres des risques catastrophiques des exploitations et des projets sont consolidés dans un registre des unités commerciales de produits de base.

**6.4** Des processus de communication interne et externe ont été établis et sont mis en œuvre pour permettre aux personnes directement exposées aux risques et à celles qui sont légitimement concernées par les risques de :

- Comprendre comment ces risques ont été identifiés
- Comprendre pourquoi la mise en place de mesures spécifiques s'avère requise
- De recevoir de l'information ou une formation, le cas échéant.

**6.5** L'état des registres et des plans des risques catastrophiques, les mesures de contrôle désignées et d'autres facteurs ayant une incidence sur les contrôles font l'objet d'examen réguliers.

**6.6** La direction, et en particulier la haute direction de chaque division commerciale gère et encourage l'établissement d'une philosophie de la gestion des risques catastrophiques en :

- Validant les exigences en matière de gestion des risques catastrophiques
- Actualisant les connaissances sur les risques catastrophiques et leur sensibilisation
- Faisant un suivi du statut des mesures de contrôle désignées
- Réexaminant et appliquant les recommandations et les actions émanant des activités d'assurance
- Engageant l'entreprise dans une tâche continue destinée à mieux anticiper, à mieux comprendre et, là où cela s'avère raisonnablement possible, en éliminant ou restreignant les risques catastrophiques de manière efficace.

## 7 Conformité à la loi et contrôle des documents

### Objectif

Les divisions de Xstrata démontrent qu'elles respectent les lois, la réglementation, les permis, les normes et les codes en vigueur sur le développement durable ainsi qu'à la réglementation à laquelle l'entreprise souscrit volontairement et aux règles de rendement prescrites par Xstrata en ce qui a trait au développement durable en établissant des systèmes et une philosophie de gestion efficaces de la conformité avec notamment des contrôles des documents, des dossiers et des données.

### Exigences et attentes

7.1 Ces systèmes et procédures ont été mis en œuvre pour veiller à ce que les normes de santé, de sécurité, de respect de l'environnement et des communautés soient conformes à la loi par :

- Une identification de l'ensemble des codes, des lois et des normes en matière de santé, de sécurité, de respect de l'environnement et des collectivités ainsi que des exigences externes supplémentaires auxquelles l'entreprise souhaite se conformer et s'appliquant aux opérations de Xstrata
- Un suivi et une identification des changements de l'ensemble des codes, des lois et des normes pertinents en matière de santé, de sécurité, de respect de l'environnement et des collectivités ainsi que des exigences externes supplémentaires auxquelles l'entreprise souhaite se conformer et s'appliquant aux opérations de Xstrata
- La création et la gestion d'un registre de documents juridiques applicables portant sur la santé, la sécurité, le respect de l'environnement et les collectivités ainsi que d'autres documents portant sur les exigences externes communiquées et mises à la disposition des employés
- La communication aux employés et aux fournisseurs des nouvelles lois et des lois modifiées ainsi que des autres exigences externes susceptibles d'avoir des incidences sur leurs responsabilités
- Une évaluation des nouvelles lois, des lois modifiées et des exigences externes qui touchent aux opérations et aux activités de Xstrata
- L'intégration des exigences juridiques applicables en matière de santé, de sécurité, de respect de l'environnement et des collectivités en vigueur ainsi que de leurs modifications dans le système de gestion du développement durable.

7.2 Dans les pays ou les régions où les lois sur la santé, la sécurité, le respect de l'environnement et les collectivités fixent des normes moins sévères que celles de Xstrata, le cadre du développement durable de Xstrata servira à déterminer les normes minimales acceptables.

7.3 La structure des cadres, des systèmes et de la documentation connexe portant sur la gestion du développement durable est définie.

7.4 Un processus de contrôle des documents portant sur le développement durable permet de gérer :

- La documentation sur le(s) système(s) de gestion au moyen de révisions et d'approbations
- Les lois, les normes, les codes et les exigences applicables
- La destruction de la documentation obsolète
- La traçabilité, la confidentialité et l'archivage des données critiques et des dossiers importants.

## 8 Intégrité opérationnelle

### Objectif

L'intégrité opérationnelle des usines, du matériel, des structures, des processus et des systèmes de protection est contrôlée et évaluée régulièrement. Les risques sont cernés, évalués et, dans la mesure du possible, éliminés ou réduits à un niveau acceptable.

### Exigences et attentes

**8.1** L'intégrité opérationnelle des usines, du matériel, des structures, des processus et des systèmes de protection est obtenue par l'élaboration et la mise en place de systèmes de gestion intégrés prenant en considération les aspects suivants :

- La responsabilisation et les responsabilités
- Les ressources financières adéquates permettant d'assurer l'intégrité des usines, du matériel et des structures majeurs
- Le recours, au besoin, à des conseils et au soutien d'experts externes
- La participation des employés et des fournisseurs
- La détermination des risques au moyen d'analyses, d'évaluations et d'établissements de priorités
- L'identification et l'enregistrement de la totalité des exploitations, du matériel, des structures et des processus majeurs
- Les pratiques en matière de sécurité et du déroulement des opérations et leur documentation
- Les systèmes d'autorisation de travail
- Les employés et fournisseurs compétents, chargés des opérations et de la maintenance
- La disponibilité de l'information pertinente en matière de sécurité des opérations
- L'entretien, l'inspection, les tests et le calibrage du matériel, y compris des instruments et systèmes de contrôle
- Les inspections et les tests préalables à effectuer à l'ouverture ou à la réouverture d'une exploitation ou avant l'utilisation de matériel nouveau ou reconditionné
- La documentation des paramètres de conception des exploitations et du matériel
- La vérification et l'analyse des paramètres de conception, au besoin
- Les opérateurs de machineries et les employés des exploitations travaillant dans les paramètres de conception
- La disponibilité au moment opportun, la qualité et l'applicabilité des produits consommables et des pièces de rechange
- La gestion du changement par l'identification et l'élimination ou la minimalisation des risques dans les nouvelles conceptions, modifications et modernisations des exploitations et du matériel.

**8.2** L'intégrité opérationnelle des usines, du matériel, des structures, des processus et des systèmes de protection est confirmée par :

- Une analyse de l'efficacité des activités et procédures d'inspection, de test et de maintenance
- Un examen de l'efficacité de l'analyse des pannes et des accidents ainsi que des mesures correctives connexes
- Des vérifications périodiques de l'intégrité opérationnelle.

## 9 Santé et hygiène au travail

### Objectif

Des systèmes, des plans et des programmes sont établis et mis en œuvre afin de déterminer, d'analyser, d'évaluer, de traiter et d'améliorer, dans la mesure du possible, la santé et le bien-être des employés, fournisseurs et visiteurs, en fournissant un lieu de travail exempt de risques importants pour la santé et l'hygiène au travail. Les risques pour la santé de notre personnel et des collectivités où nous exerçons nos activités sont cernés (y compris le VIH, le sida, le paludisme et la tuberculose), et des initiatives sont mises en place en partenariat avec les acteurs appropriés en vue de les restreindre.

### Exigences et attentes

**9.1** Les systèmes et plans d'évaluation et de surveillance de la santé en milieu de travail établis et mis en œuvre comprennent :

- Des bilans de santé avant embauche permettant d'établir un point de référence et d'évaluer la condition physique des employés en fonction des tâches professionnelles qu'ils auront à exécuter
- Des examens médicaux réguliers établis en fonction du niveau d'exposition aux risques des employés
- La communication des résultats des bilans de santé et des examens médicaux des employés dans le respect du secret médical.

**9.2** Des systèmes, plans, programmes et contrôles de santé et d'hygiène au travail sont établis et mis en œuvre en vue :

- De définir les risques liés à la santé et à l'hygiène au travail, et notamment ceux qui sont associés à l'ensemble des environnements et des activités professionnels
- D'évaluer l'exposition des employés et des fournisseurs aux risques en fonction de normes de contrôle reconnues internationalement
- D'éliminer, dans la mesure du possible, ou sinon de minimiser l'exposition aux risques
- De fournir au personnel des équipements de protection individuelle, là où les moyens de contrôle ne permettent pas de réduire efficacement les risques
- De générer des améliorations continues dans le domaine de la santé et de l'hygiène au travail.

**9.3** La mise en place d'un système de gestion des maladies et des accidents efficace implique de :

- Prendre en considération l'emplacement et la nature d'une opération, d'une exploitation ou d'un projet et sa capacité à dispenser des services médicaux et de secours efficaces
- Prendre en considération les facteurs physiologiques, psychologiques et sociologiques des accidents ou des maladies
- S'assurer que les soins de santé sont bien administrés sous la supervision de professionnels possédant les qualifications appropriées
- S'assurer que les systèmes et procédés de réadaptation permettent des interventions rapides afin de favoriser un rétablissement optimal suite à une maladie professionnelle ou un accident de travail et un retour rapide au travail

## 9 Santé et hygiène au travail

- Prendre toutes les mesures raisonnablement possibles pour favoriser la réhabilitation et attribuer des tâches adaptées aux employés victimes d'un accident du travail
- Conserver le poste de l'employé en arrêt pour maladie ou accident du travail pendant une durée raisonnable ou conformément aux lois en vigueur.

9.4 Des systèmes sont en place pour repérer les risques importants pour la santé publique et évaluer les répercussions possibles ou réelles (VIH, sida, tuberculose et paludisme, etc.) sur les employés de Xstrata, les sous-traitants et les collectivités en lien avec nos opérations.

Lorsque la prévalence du VIH ou du sida est forte ou augmente rapidement au point de représenter un risque, nous instaurons des programmes confidentiels et volontaires de conseil, de test et de traitement du VIH et du sida au travail, à quoi viennent s'ajouter des programmes d'éducation et de sensibilisation. Lorsque cela s'avère nécessaire, des initiatives destinées à fournir aux collectivités un accès aux tests et aux traitements du VIH et du sida sont mises en place en partenariat avec les acteurs appropriés.

9.5 La santé et le bien-être de la main-d'œuvre doivent être promus par l'accès à l'information et aux programmes médicaux.



## 10 Respect de l'environnement, biodiversité et écologie du paysage

### Objectif

Nous repérons, analysons, évaluons et atténuons ou éliminons toutes les répercussions majeures, qu'elles soient possibles ou réelles, de nos activités et opérations sur l'environnement, la biodiversité et l'écologie du paysage, car nous avons à cœur de préserver la santé, le fonctionnement et la viabilité à long terme des milieux naturels touchés par nos opérations. Des technologies et procédures scientifiques de pointe sont élaborées et appliquées pour assurer la gestion et la conservation efficaces de la biodiversité et de l'écologie du paysage dans les régions touchées par nos opérations.

### Exigences et attentes

10.1 Des systèmes et procédures ont été établis et mis en œuvre afin :

- De relever et de documenter tous les aspects des opérations et activités relatives aux exploitations et aux projets ayant ou pouvant avoir des conséquences sur le milieu naturel, notamment l'air, les eaux de surface et souterraines, les terrains, les habitats, la biodiversité et l'écologie du paysage (p. ex. l'aménagement des bassins versants, la lutte contre l'érosion du sol et la création de microclimats)
- D'effectuer des enquêtes de référence sur l'environnement et des évaluations de l'impact environnemental à des stades appropriés du projet ou du cycle de vie des opérations
- D'évaluer les aspects et de définir les répercussions marquées ou possibles exigeant une attention et une gestion particulières pour ensuite établir, au besoin, des plans, des programmes et des objectifs
- D'examiner et d'actualiser périodiquement ces aspects lorsque des changements importants ont eu lieu ou au cours de l'évolution des opérations et des activités liées aux exploitations ou aux projets.

10.2 Partant d'un classement reconnu de contrôle des risques, nous nous fondons sur le niveau de contrôle le plus exigeant restant dans les limites du raisonnable et du possible pour prendre les mesures nécessaires pour éliminer ou minimiser les dangers, les risques et les impacts environnementaux des activités et opérations liées aux exploitations ou aux projets. Nous avons donc mis en place des systèmes et procédures destinés à gérer :

- Les émissions nocives fugitives et accidentelles de sources ponctuelles rejetées à l'atmosphère, les eaux de surface, les eaux souterraines, le sol et les sédiments de surface
- Les résidus miniers
- Les déchets dangereux
- Les produits chimiques et matériaux dangereux
- Le bruit et les vibrations pouvant causer des désagréments
- Les activités susceptibles de causer des dommages physiques à l'environnement (p. ex. le défrichement de végétation et le dérangement des habitats naturels provoqués par la construction de routes ou les forages d'exploration).

10.3 En ce qui concerne la conservation des ressources naturelles rares :

- Nous avons établi et mis en œuvre des systèmes et des procédures afin de cerner et de documenter les problèmes importants liés à la conservation des ressources naturelles, tels que la consommation d'eau, d'énergie et de matières premières

## 10 Respect de l'environnement, biodiversité et écologie du paysage

- Nous nous sommes fixé des objectifs et des cibles et nous avons établi et mis en œuvre des programmes, des systèmes et des procédures en vue de résoudre les problèmes prioritaires liés à la conservation des ressources naturelles
- Les problèmes identifiés liés à la conservation des ressources naturelles sont périodiquement examinés et actualisés, particulièrement à la lumière de toute nouveauté ou modification proposée en regard des activités et des opérations.

**10.4** Des études de base sur la biodiversité et l'écologie du paysage sont réalisées pendant la phase de faisabilité ou d'exploration d'un projet ou dès que possible pour des exploitations acquises sans étude de base appropriée, en vue :

- D'établir les conditions actuelles de la biodiversité et de l'écologie du paysage (p. ex. l'aménagement des bassins versants, la lutte contre l'érosion du sol et la création de microclimats)
- De déterminer les conséquences possibles des activités et opérations proposées qui sont susceptibles de générer des risques pour la biodiversité et l'écologie du paysage
- De déterminer les normes appropriées à appliquer ou à utiliser comme normes de référence
- De relever les occasions d'amélioration.

**10.5** Nous entreprenons des évaluations des risques environnementaux associés aux incidences sur la biodiversité et l'écologie du paysage pour toute nouvelle exploitation ou modification majeure aux exploitations actuelles.

**10.6** Les informations recueillies aux étapes 10.4 et 10.5 sont utilisées, en concertation avec les acteurs externes touchés ou concernés, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des systèmes et des programmes de gestion de la biodiversité et de l'écologie du paysage.

**10.7** Pendant le cycle de vie d'un projet comprenant une phase post-fermeture, l'état de la biodiversité doit être surveillé et analysé quant aux aspects suivants :

- Perte ou gain d'espèces et d'habitats
- Facteurs pouvant avoir des répercussions sur la biodiversité
- Sécurité des zones protégées
- Gestion des ressources biologiques
- Réhabilitation et restauration continues des écosystèmes
- Résilience de l'écosystème.

**10.8** Nous veillons à former et à sensibiliser convenablement le personnel adéquat sur l'environnement, la biodiversité et l'écologie du paysage en ayant recours aux conseils de spécialistes si nécessaire.

**10.9** Nous tenons également compte des aspects liés au respect de l'environnement, à la biodiversité et à l'écologie du paysage lorsque nous envisageons de fermer une exploitation afin d'assurer la conservation, la réhabilitation et la restauration des écosystèmes, le cas échéant.

**10.10** Les données scientifiques sur les pratiques exemplaires actuellement recommandées, y compris les technologies destinées à protéger et à améliorer l'environnement, la biodiversité, la conservation et l'écologie du paysage, sont partagées avec les acteurs internes et externes concernés, le cas échéant.

## 11 Sous-traitants, fournisseurs et partenaires

### Objectif

Tous les sous-traitants, fournisseurs et partenaires commerciaux dont Xstrata acquiert les produits ou services sont sélectionnés pour partager les principes d'affaires, la politique sur le développement durable, les normes de développement durable et les objectifs de rendement de Xstrata et le démontrer globalement par leur engagement et leur gestion.

### Exigences et attentes

11.1 Les sous-traitants, fournisseurs et partenaires seront sélectionnés en fonction de critères définis liés au développement durable, notamment :

- Une évaluation fondée sur les risques et le rendement de leurs produits ou services
- Une évaluation de leur rendement antérieur.

11.2 Des systèmes et des procédures seront établis et mis en œuvre pour confirmer que les sous-traitants, les fournisseurs et les partenaires disposent des ressources, systèmes et processus adéquats pour connaître les lois, les normes et les codes relatifs au développement durable en vigueur pour les produits ou services qu'ils fournissent et leurs relations avec l'organisation et s'y conformer.

11.3 Les sous-traitants, les fournisseurs et les partenaires seront liés par un contrat ou un processus équitable et officiel incluant les exigences suivantes :

- Satisfaire ou dépasser les exigences des principes d'affaires, des politiques et des normes de développement durable de Xstrata dans l'accomplissement de leurs activités et la prestation de produits ou services pour une opération, une exploitation ou un projet de Xstrata
- Affecter des employés compétents pour le travail demandé.

11.4 Les sous-traitants, fournisseurs et partenaires doivent être gérés par des systèmes comprenant :

- La documentation des responsabilités et de l'organigramme hiérarchique pour la communication
- La définition, le suivi et la déclaration des objectifs de rendement du développement durable
- La surveillance et la production de comptes-rendus sur la conformité avec les obligations contractuelles liées au développement durable
- La rétroaction sur le rendement du développement durable pendant toute la durée du contrat
- Les conséquences en cas de non-conformité.

11.5 Des processus démontrables doivent exister en vue de créer des occasions d'affaires pour les sous-traitants, les fournisseurs et les partenaires locaux qui :

- Ne font aucun compromis sur le respect des normes de développement durable de Xstrata
- Souhaitent apporter leur contribution au développement d'une collectivité durable.

11.6 L'approvisionnement en produits et services soutient des résultats durables et positifs dans l'ensemble de la chaîne logistique.

## 12 Engagement social et communautaire

### Objectif

L'impact social de nos activités et les préoccupations, les besoins et les risques sociaux de la collectivité concernée par nos activités sont cernés et gérés par la mise en place efficace de stratégies relationnelles avec les collectivités défendant et promouvant les droits de l'homme et le respect des différences culturelles et du patrimoine.

Les plans d'engagement social visent à améliorer la capacité socio-économique et le bien-être des communautés associées aux activités du Groupe tout en évitant la dépendance et en contribuant au développement de modes de subsistance durables. Les plans sont établis en concertation avec les communautés et les organisations compétentes et ils sont coordonnés entre les différents échelons de l'entreprise et avec les organisations gouvernementales et de développement externes.

### Exigences et attentes

12.1 À chaque étape du cycle de vie du projet ou lorsque des modifications majeures surviennent dans les activités et opérations de Xstrata, nous cernons et mesurons les préoccupations et les besoins de la collectivité, ainsi que les risques et les conséquences sur les communautés locales des activités et opérations liées à l'exploitation et au projet. Ceci comprend, le cas échéant :

- L'identification systématique des acteurs externes
- Des études de base sur les droits de l'homme et des évaluations des risques comprenant les prestataires de services de sécurité et les activités
- Des études de base sur les aspects sociaux et des évaluations des risques.

12.2 Dans toutes les communautés, nous nous engageons au sein de la zone touchée par nos activités d'exploitation et aidons en priorité les communautés les plus affectées et les groupes les plus vulnérables.

12.3 Notre respect des droits collectifs est reflété dans notre compréhension :

- Des droits traditionnels et des héritages culturels, y compris ceux des populations autochtones
- Des aspects de nature délicate dont il faut tenir compte dans le traitement des problèmes ayant des répercussions sociales, notamment le souci d'éviter autant que possible d'exproprier ou de déplacer des gens en raison de nos activités
- Des lois et coutumes locales
- De la gestion des problèmes dans un esprit de confiance
- De la défense des droits de l'homme particulièrement en ce qui concerne l'utilisation de prestataires de services de sécurité et de personnel dans les zones à haut risque.

12.4 Nous établissons nos priorités en tenant compte des préoccupations, des besoins et des occasions repérés dans la communauté, ainsi que des risques et répercussions causés par nos activités et opérations liés aux sites et aux projets et en collaborant étroitement avec les communautés touchées; nous traitons donc les difficultés en ayant recours à des stratégies communautaires et des plans d'engagement social intégrés à nos processus de gestion des risques et de planification des affaires. Ceci comprend, le cas échéant :

- Une description détaillée de la communauté
- Une analyse institutionnelle, soit l'évaluation de la variété, de la qualité et des liens des institutions au sein des communautés concernées et à proximité de celles-ci
- Un recensement des problèmes, c'est-à-dire la détermination des préoccupations de la communauté au moyen d'une consultation directe avec un large échantillon des groupes qui la composent
- Une hiérarchisation des occasions
- Une identification des objectifs et des hypothèses
- Une identification des indicateurs de rendement clés et des mesures du succès.

12.5 Nos stratégies communautaires et nos plans d'engagement social visent essentiellement l'amélioration des capacités économiques, de la prospérité et du développement durable des collectivités où nous exerçons nos activités de manière à éviter des rapports de dépendance entre Xstrata et des membres de ces collectivités à la suite d'une cessation d'activités et de la clôture d'une exploitation. Ceci comprend, le cas échéant :

- Le développement et l'utilisation de compétences et de technologies appropriées
- Le soutien des initiatives d'éducation et des programmes de santé au sein de la collectivité
- L'offre d'occasions d'emploi à la population locale
- L'approvisionnement et l'achat auprès d'entreprises locales
- Le soutien des projets de la communauté
- La promotion du développement d'entreprises locales.

12.6 Les unités commerciales de produits de base restructurent de manière plus formelle l'établissement du budget et le processus de planification des affaires pour prioriser et répartir le financement des activités d'engagement social des unités commerciales de produits de base en coordination avec les plans d'engagement social liés aux exploitations et aux projets.

12.7 Les activités de relations avec la communauté sont menées par un personnel qualifié et des sous-traitants dont les responsabilités sont définies, documentées et communiquées.

12.8 Le rendement est évalué périodiquement, et les plans d'engagement social et les stratégies communautaires sont revus au moins une fois par an, en consultation avec les communautés locales; si les objectifs et les buts ne sont pas atteints, des mesures sont prises pour remédier à la situation.

12.9 Des mécanismes de consultation de la communauté mutuellement compris et acceptés sont en place pour les unités commerciales de produits de base, les services, les exploitations et les projets. Un système est maintenu pour consigner les activités d'engagement de la communauté et toutes les plaintes ou demandes émanant des membres de la communauté et des parties externes ainsi que les réponses de Xstrata à celles-ci.

12.10 Des systèmes sont en place pour mesurer et faire connaître les contributions en argent et en nature faites pour le développement de la communauté par les unités commerciales de produits de base, les services, les exploitations ou les projets.

## 13 Gestion du cycle de vie – Projets et activités

### Objectif

Les risques liés au développement durable sont relevés, analysés, évalués et traités en temps opportun au cours de l'acquisition, du dessaisissement et de toutes les phases d'existence du projet, c'est-à-dire l'exploration, l'étude de pré faisabilité, la définition du concept, la conception détaillée, l'approvisionnement, la construction, la mise en service, l'exploitation, la mise hors service, la fermeture, la réhabilitation, la phase post-fermeture, l'entretien et l'aliénation. En étant fondées sur des données scientifiques prouvées et adéquates, la fermeture des exploitations et la fin des activités sont correctement planifiées pour que les coûts et la mise en œuvre soient conformes aux pratiques menées ainsi qu'aux lois et règlements applicables et effectués dans le respect de l'environnement et de la société.

### Exigences et attentes

13.1 Les risques liés au développement durable des nouveaux projets sont relevés, analysés, évalués et traités par des processus qui comprennent :

- Un niveau approprié des évaluations en matière de développement durable avant de commencer les activités d'exploration ou de construction
- Des études de pré faisabilité qui permettent de repérer les entraves fondamentales au développement durable, la réalisation d'évaluations suffisamment détaillées des conséquences sur la société, l'environnement et la santé et des évaluations de l'aménagement du territoire pour déterminer les risques associés devant être traités pour que le projet puisse se poursuivre
- L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de gestion du développement durable appropriées satisfaisant aux exigences de Xstrata, des unités commerciales de produits de base, des intervenants officiels et des autres acteurs
- Un mécanisme visant à assurer le transfert de connaissance concernant les risques liés au développement durable et leur gestion entre chaque phase du cycle de vie du projet
- Un processus par étapes conçu et mis en œuvre pour s'assurer que les nouvelles informations et connaissances opérationnelles sur le développement durable soient bien comprises, processus qui sera utilisé dans le but d'examiner et de tester les hypothèses effectuées aux stades préliminaires du projet
- Un mécanisme visant à assurer, le cas échéant, le transfert de connaissances concernant les risques du développement durable et leur gestion vers les autres projets implantés par Xstrata
- L'évaluation de l'identification et la gestion des droits de propriété qui tiennent compte du droit de jouissance des terres, de l'héritage culturel, du droit d'accès et du niveau de soutien de la collectivité.

13.2 Un système de gestion de projet documenté applicable aux problèmes liés au développement durable est utilisé pour fournir à tous les projets et exploitations :

- Des évaluations formelles du concept par rapport aux critères précis de développement durable avant l'approbation de la direction
- Des évaluations formelles du concept détaillé par rapport aux critères définis pour le développement durable avant l'approvisionnement ou la construction
- L'identification de tous les risques raisonnablement liés au développement durable, les contraintes et les occasions associées au projet et leur gestion efficace



- La conformité aux principes d'affaires de Xstrata, aux politiques et aux normes de développement durable et à l'ensemble des lois, des normes, des codes et des exigences applicables pour le développement durable
- L'application adéquate de l'expérience acquise lors des projets précédents et des activités actuelles au projet de développement
- Des systèmes de gestion de projet et d'exploitation pour la gestion des risques liés au développement durable dans le secteur de la construction
- Un concept et une construction conformes aux normes techniques et d'ingénierie
- Des vérifications périodiques du projet portant sur les étapes clés et les résultats
- Un concept, une construction et une exploitation qui tiennent compte des exigences en matière de développement durable pour ce qui est de la planification de la fermeture
- Un plan de mise en service qui répond aux exigences en matière d'exploitation et aux compétences des employés.

13.3 Les risques liés au développement durable dans les nouvelles usines, les nouveaux équipements et les nouvelles infrastructures sont efficacement gérés par des processus qui :

- Relèvent, analysent, évaluent et traitent les risques liés au développement durable causés par les usines, les équipements et les infrastructures, y compris les exigences pour une mise hors service et une aliénation respectant les principes de développement durable
- Évaluent, avant l'utilisation, si les usines et les équipements nouvellement installés respectent les codes, les normes et les lois appropriés en matière de conception.

13.4 Des plans de fermeture sont élaborés, mis à jour et mis en œuvre suivant leur conception pour toutes les activités. Ces plans sont :

- Conformes aux principes d'affaires de Xstrata, aux politiques, aux normes de développement durable et à toutes les normes internationales et obligations de contrôle applicables en ce qui concerne la fermeture des mines, y compris les exigences en matière de dispositions financières
- Fondés sur un processus solide élaboré à l'échelon des unités commerciales de produits de base pour cerner et évaluer tous les risques et contrôles importants en matière de développement durable. Ceci comprend les occasions commerciales de partage des risques avec les autres parties et les coûts associés, liés à la mise hors service prévue, à la fermeture, à la restauration et aux obligations et activités après la fermeture
- Revus annuellement, tout comme les prévisions et l'estimation des coûts, en vue d'apporter des rectifications en fonction des événements survenus, notamment en ce qui concerne les exigences juridiques, les nouvelles technologies, la situation locale, environnementale et communautaire, etc.
- Élaborés et révisés par des personnes dûment expérimentées et compétentes, y compris des experts externes, si nécessaire.

## 14 Gestion de produits

### Objectif

Un système intégré est mis en place et gardé à jour qui cerne, analyse, évalue et qualifie l'incidence des risques en matière de développement durable et des risques associés à nos produits et services tout au long de leur cycle de vie, y compris durant les étapes hors du contrôle direct de Xstrata dont celles de l'utilisation, la récupération, le recyclage et l'élimination.

### Exigences et attentes

14.1 Des systèmes, des mécanismes et des procédures existent pour :

- Évaluer les produits et les services existants et à venir sous le volet des avantages, des incidences et des risques liés au développement durable tout au long de leur cycle de vie
- Déterminer les possibilités d'effectuer et de soutenir des activités de recherche et d'innovation menant à la création de produits et de technologies dont les risques et les incidences liés au développement durable sont moindres.

14.2 Tous les employés, les sous-traitants, les clients et autres acteurs externes et internes concernés sont informés adéquatement des risques liés au développement durable associés à la manipulation, au transport, à l'utilisation, au stockage et à l'élimination des produits Xstrata.

14.3 Des stratégies qui soutiennent la recherche et l'innovation visant à rendre l'utilisation et le recyclage de nos produits encore plus sécuritaire et à développer des technologies d'extraction et de traitement des métaux et des minéraux efficaces qui permettent une meilleure utilisation de l'énergie, des ressources naturelles et des matériaux ont été mises en place.

14.4 Des systèmes et des procédures existent pour déterminer, évaluer et répondre aux modifications des lois et aux nouvelles exigences en matière de développement durable qui pourraient avoir des incidences sur les produits et/ou les opérations de Xstrata.



## 15 Gestion des incidents

### Objectif

Une philosophie de gestion existe qui incite l'identification des accidents, les moyens de réagir, les signalements et les enquêtes sur les accidents, y compris sur ceux qui ont été évités de justesse. Des mesures correctives appropriées sont appliquées, et une formation adéquate est donnée au personnel des unités commerciales de produits de base et de Xstrata, laquelle formation est intégrée au processus de gestion du développement durable appropriés.

### Exigences et attentes

**15.1** Des systèmes de gestion des accidents portant sur la santé, la sécurité, le respect de l'environnement et les collectivités sont élaborés et mis en place et comprennent :

- Les façons de réagir sans délai aux accidents
- L'enregistrement, la classification et le signalement des accidents
- Les déclarations obligatoires appropriées
- Les plans de relations avec les médias si nécessaire
- La tenue d'une enquête sur l'accident dont l'importance variera en fonction des conséquences actuelles et possibles de l'accident
- L'établissement des causes directes ou sous-jacentes et des facteurs contributifs ainsi que la recherche des leçons à tirer aux moyens d'analyses systématiques et appropriées des principales causes
- L'élaboration, la mise en place et la surveillance de mécanismes de vérification de l'efficacité des mesures correctives et préventives
- La documentation et la communication des changements apportés à la suite de l'enquête et des résultats de l'analyse des principales causes de l'accident
- La documentation et la communication des leçons tirées des enquêtes menées sur l'accident, qui seront diffusées auprès du personnel et des sous-traitants de l'activité commerciale concernée; et auprès de toutes les unités commerciales de produit de base et à l'ensemble du Groupe dans les cas d'accidents majeurs et à risques élevés qui ont des conséquences sur la santé, la sécurité, le respect de l'environnement et les collectivités
- La cueillette et l'analyse des résultats de l'enquête sur l'accident pour relever les tendances, évaluer l'efficacité du système de gestion du développement durable et, le cas échéant, l'application des solutions appropriées.

**15.2** Le conseil d'administration et le comité directeur de Xstrata plc sont informés des accidents majeurs et à risques élevés ayant des conséquences sur la santé, la sécurité, le respect de l'environnement et les collectivités de manière opportune et précise.

**15.3** Les conseils d'administration des unités commerciales de produits de base ou les équipes de direction sont informés de tous les accidents majeurs et à risques élevés qui ont des conséquences sur la santé, la sécurité, le respect de l'environnement et les collectivités comme suit :

Déclaration de l'accident; Modalités de gestion de l'accident; Résultats de l'enquête; Applications des mesures correctives.

**15.4** Les équipes de direction des unités commerciales de produits de base participent à la gestion des accidents majeurs ayant des conséquences sur la santé, la sécurité, le respect de l'environnement et les collectivités en :

- Communicant directement avec le personnel de l'exploitation
- Analysant les procédures d'enquête, les résultats et les recommandations
- Prenant les moyens de faire connaître les leçons tirées et les solutions appliquées au personnel de l'unité commerciale de produits de base concernée et, si approprié, au personnel de l'ensemble de l'organisation et aux acteurs externes.

## 16 Contrôle et analyse

### Objectif

Vérifier continuellement le rendement en matière de développement durable, évaluer régulièrement sa gestion, l'efficacité et le bien-fondé des stratégies, les plans, les systèmes, les programmes et les procédures concernant le développement durable, s'assurer que les mesures adéquates ont été appliquées pour corriger les manquements et faire connaître à toute l'organisation les rendements performants.

### Exigences et attentes

**16.1** Des procédures sont adoptées et mises en place afin que les rendements du développement durable soient régulièrement mesurés, contrôlés, enregistrés, évalués, et que la direction y donne suite. Ces procédures prévoient des inspections et des vérifications effectuées par les unités commerciales de produits de base, sur des périodes plus ou moins rapprochées selon les rendements et les risques pour le développement durable.

**16.2** Les unités commerciales de produits de base, les exploitations et les projets agissent en conformité avec les programmes du Groupe et des unités commerciales de produits de base visant à assurer le développement durable. Des correctifs sont apportés en cas de non-conformité, et l'application et le bien-fondé des mesures correctives font l'objet de suivis et d'évaluations.

**16.3** Des revues annuelles de la gestion sont effectuées à tous les niveaux de l'organisation pour déterminer la pertinence, le bien-fondé et l'efficacité continue des stratégies, des plans, des systèmes, des programmes et des procédures relatifs au développement durable. Ces revues comprennent la détermination et la compréhension des fondements d'un bon rendement du développement durable et l'évaluation de l'efficacité avec laquelle le rendement a été communiqué à l'ensemble du groupe et de la manière dont on y a donné suite.

Les revues de gestion comprendront généralement les informations en provenance des sources suivantes :

- Les inspections, les évaluations et les rapports de vérification internes et externes en matière de développement durable, portant sur : les exigences opérationnelles et fonctionnelles, les exigences en matière de spécialistes, de système de gestion, de conformité aux lois et aux règlements et de parties prenantes ainsi que les autres engagements extérieurs
- Les rapports d'accidents ayant eu des conséquences en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de collectivités et les résultats des enquêtes
- Les rapports et les tendances concernant les données de rendement comprenant dans quelle mesure les cibles et les objectifs ont été atteints
- Les opinions et points de vue des parties prenantes, y compris les plaintes
- Le statut des mesures correctives et préventives
- Les résultats des revues de la direction précédentes
- Les politiques et règlements gouvernementaux, les développements politiques ou socio-économiques et les nouvelles découvertes scientifiques ainsi que les développements technologiques.

Les revues annuelles de la direction en matière de développement durable sont documentées et comprennent des observations, des conclusions, des recommandations et un suivi.

**16.4** Les politiques et les normes de développement durable à l'échelon du Groupe et des unités commerciales de produits de base sont examinées au moins tous les trois ans et révisées si cela est nécessaire.

## 17 Urgences, crises et continuité des affaires

### Objectif

Fournir les ressources appropriées et des interventions efficaces en situation d'urgence, assurer la continuité des affaires de l'entreprise et établir des structures de planification en gestion de crises pour traiter efficacement des urgences et des crises qui ont des conséquences en matière de santé, de sécurité, de respect de l'environnement et sur les collectivités, au niveau des unités commerciales de produits de base et des projets.

### Exigences et attentes

**17.1** Les urgences prévisibles dans les exploitations et les projets relatives à la santé, la sécurité, le respect de l'environnement et les collectivités ainsi que les crises dans les unités commerciales de produits de base relatives à la santé, la sécurité, le respect de l'environnement et les collectivités sont systématiquement repérées, et leur incidence sur la santé, la sécurité, le respect de l'environnement et les collectivités est évaluée, y compris l'incidence associée aux activités

**17.2** Les plans d'intervention en cas d'urgence dans les exploitations et les projets et les plans de continuité des affaires de l'entreprise sont élaborés en collaboration avec des agences externes de gestion des situations d'urgence en vue de minimiser les conséquences évaluées en matière de santé, de sécurité, de respect de l'environnement et des collectivités et de rétablir les affaires de l'entreprise. Ces plans sont :

- Documentés avec des rôles et des responsabilités précis
- Communiqués à l'échelle de l'exploitation ou du projet
- Rendus accessibles à tous à l'échelle de l'exploitation ou du projet
- Mis à jour et actualisés par des tests périodiques.

**17.3** Tous les employés et les non-employés suivent une formation sur le plan d'intervention en cas d'urgence pour comprendre :

- Leurs rôles et responsabilités
- L'utilisation des moyens d'intervention en cas d'urgence.

**17.4** Les ressources nécessaires à la gestion des urgences sont allouées, et leur adéquation est examinée.

**17.5** Des exercices d'intervention en cas d'urgence, de gestion des crises et de planification de la continuité des affaires de l'entreprise sont menés :

- Au moins une fois par an et tel que prévu
- Avec la participation des organismes externes de gestion des situations d'urgences, si nécessaire
- Pour examiner l'accomplissement et la précision des scénarios de crise et d'urgence en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de collectivités pris en compte lors de la planification d'exploitations et de projets.

## 17 Urgences, crises et continuité des affaires

17.6 Les leçons tirées des réussites et des échecs des urgences réelles et des exercices d'urgence sont :

- Elaborées à partir de l'analyse systématique des causes premières
- Correctement documentées
- Utilisées pour revoir et modifier les plans et les ressources existants, au besoin
- Partagées parmi les autres activités de Xstrata, le cas échéant.

17.7 Les plans d'intervention en cas d'urgence des exploitations et des projets concordent avec le plan de gestion des crises à l'échelon des unités commerciales de produits de base.

17.8 Un processus précis existe pour faire en sorte qu'une situation d'urgence dans une exploitation ou un projet devienne une crise dans une unité commerciale de produits de base et qu'une crise dans une unité commerciale de produits de base devienne une crise au sein du Groupe.

17.9 Les exploitations contribuent et ont accès aux plans de gestion des crises au sein des unités commerciales de produits de base.

17.10 Un plan de gestion des crises au sein du Groupe existe et comprend une référence aux accidents en lien avec la santé, la sécurité, le respect de l'environnement et les collectivités susceptibles de se transformer en crise. Le plan du Groupe concorde avec les plans de gestion des crises dans les unités commerciales de produits de base.

